

Frais pour activités de réception ou d'accueil

Paragraphe 21 de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1, r.2)
Divulgaration des renseignements relatifs aux dépenses

Exercice financier : 2019-2020
Trimestre : juillet à septembre

Description de l'activité	Date	Nombre de personnes prévues	Coût de l'activité
Départ à la retraite	2019-08-12	18	152,65 \$
Cérémonie de remise de distinctions et de décorations pour le Prix de la justice du Québec	2019-09-23	92	8 331,62 \$
Départ à la retraite	2019-09-26	15	149,92 \$

Informations complémentaires

Les données incluent le Fonds Accès Justice, le Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels ainsi que le Fonds des registres et excluent les tribunaux à qui des services de soutien sont fournis et le Conseil de la magistrature.

Données comptabilisées au 30 septembre 2019. Elles peuvent faire l'objet d'une modification au prochain trimestre.